

Crèches municipales

Les crèches sont des lieux de vie et d'éveil qui permettent à l'enfant de se construire tant sur le plan physique que sur les plans psychologique, affectif et social. Les 3 crèches accueillent les enfants dès l'âge de 10 semaines jusqu'à leur 3 ans ou l'entrée à l'école maternelle (près de 300 enfants par an). Une cinquantaine d'agents municipaux y travaillent.

Des équipes pluridisciplinaires interviennent dans les structures afin de participer au dépistage précoce des troubles du développement : pédiatre, psychomotricien, psychologue, orthophoniste, infirmières puéricultrices, éducatrices de jeunes enfants...

Les différents types d'accueil proposés

ACCUEIL RÉGULIER :

À temps plein : l'enfant fréquente la structure régulièrement (4 à 5 journées fixes chaque semaine) selon un planning défini préalablement entre la famille et la directrice du multi-accueil ; et ce, en fonction des places disponibles. Il est fixé obligatoirement par un contrat d'accueil.

À temps partiel : l'enfant fréquente la structure (1/2 journée à 2 jours fixes chaque semaine) selon un planning défini préalablement entre la famille et la directrice du multi-accueil ; et ce, en fonction des places disponibles. Il est fixé obligatoirement par un contrat d'accueil.

ACCUEIL OCCASIONNEL (HALTE GARDERIE) :

L'enfant fréquente la structure de manière irrégulière, ponctuelle et non définie par un planning, ni fixée par un contrat d'accueil. C'est un mode d'accueil souple qui permet de répondre à des besoins ponctuels. Il a pour double objectif de libérer les parents quelques heures dans la semaine et de favoriser l'éveil et la socialisation de l'enfant. Il est à l'appréciation de la directrice de la structure selon des places disponibles.

ACCUEIL D'URGENCE TEMPORAIRE :

L'enfant fréquente la structure sur une courte période pour faire face aux situations exceptionnelles. Il est réservé aux situations extrêmes, imprévisibles pour un enfant Monterelais non inscrit (ex : hospitalisation d'urgence d'un des parents, d'un enfant de la fratrie ou maladie de l'assistante maternelle). L'accueil temporaire est d'une durée très courte (environ 2 semaines) et conditionnée à la présentation préalable de justificatifs.

Les crèches



NODET, CRÈCHES, ÉDUCATION

Au Confluent des Bambins

19 Rue Pierre Corneille
77130 Montereau-Fault-Yonne

01 60 74 74 21

Itinéraire

cdb@ville-montereau77.fr

Cette structure comprend deux crèches :

Le P'tit Navire : cette crèche propose un accueil régulier, occasionnel et d'urgence et dispose d'une capacité de 59 places.



Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 6h30 à 19h

Directrice : Anémone GOMES DE OLIVEIRA – Éducatrice de jeunes enfants

Directrice adjointe : Chantal BRANCO ADDA – Infirmière

Les Moussaillons : cette crèche vous propose un accueil régulier, occasionnel et d'urgence et a une capacité d'accueil de 21 places.



Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Directrice : Évelyne CHOPIN – Éducatrice de jeunes enfants

mail : e.chopin@ville-montereau77.fr



SURVILLE, CRÈCHES, ÉDUCATION

La Maison des parents

6, rue Jules Ferry
77130 Montereau Fault Yonne

01 60 57 06 42

[Itinéraire](#)

mdp@ville-montereau77.fr

La Maison des Parents propose un accueil régulier, occasionnel et d'urgence et dispose d'une capacité d'accueil de 20 places.



Directrice : Christine REGNIER – Infirmière

mail : c.regnier@ville-montereau77.fr

Directrice Adjointe : Méghane PARDONCHE – Éducatrice de jeunes enfants



**VILLE DE MONTEREAU-
FAULT-YONNE**

54 rue Jean Jaurès
77130 - Montereau-Fault-Yonne